

Projet 8 : Reboisement des zones rurales disposant de plan de reforestation avec des espèces adaptées / appropriées

Description	Les ressources forestières Malagasy subissent actuellement une forte dégradation à cause de l'action non contrôlée de l'homme et la pratique de techniques traditionnelles de cultures sur brûlis. Ainsi, la régénération de cette ressource nécessite l'élaboration des plans de reforestation pour les zones rurales, et la promotion du reboisement professionnel avec des espèces adaptées. Ce projet touche les 12 régions choisies dans ce programme			
Objectif	Augmentation de la surface couverte de forêt avec des espèces adaptées au climat de chaque région et les besoins locaux			
Activités	1. Elaboration des plans de reforestation pour les zones rurales 2. Reboisement professionnel avec des espèces adaptées			
Intrants	Agronomes, ONGs, MAEP, Autorités décentralisées et déconcentrées au niveau régional et communal, moyens financiers pour les encadrements techniques, population locale bénéficiaire du projet			
Résultats attendus à court terme	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des plans de reforestation rurale notamment dans la région Sud de Madagascar - Gestion rationnelle progressive des écosystèmes forestiers par les communautés locales 			
Résultats potentiels à long terme	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne maîtrise de la gestion rationnelle des ressources forestières ; - Augmentation des professionnels dans la filière reboisement ; - Augmentation des superficies reboisées 			
Mise en œuvre				
Arrangements institutionnels	MAEP ; MINENVEF ; Autorités régionales et communales, Groupements communautaires et les maîtres d'œuvre délégué, Population bénéficiaire du projet			
Risques et obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des capacités d'assimilation de la population cible en matière de nouvelles techniques de reboisement, de défense et restauration du sol - Rentabilité à long terme du reboisement professionnel au détriment des besoins à court terme 			
Evaluation, suivi et ressources financières	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)		Montant (US\$)	
		ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3
	Nombre de plans d'aménagement forestier par région	24.750	24.750	24.750
	TOTAL	74.250		